DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EUZET (30360) SEANCE DU Lundi 06 septembre 2021

N° DE LA DELIBERATION : 2021027

Le Conseil Municipal de la commune d'Euzet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous présidence de Mr Cyril OZIL, Maire.

Présents : Mme Bonot Anne-Marie, Mr Bourguet Sébastien, Mme Buchon Christine, Mr Croxo Charles, Mme Croxo Stéphanie, Mr Lafont Eric, Mr Laine Jean-Michel, Mr Ozil Cyril, Mr Ozil Sylvain, Mme Recht Caroline, Mr Sauvayre Jean-Luc

Absents : RAS

A été nommé secrétaire : Mme Bonot Anne-Marie

NOMBRES DE MEMBRES : 11

Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part à cette délibération : 11

Date de la convocation : 03 août 2021
Date d'affichage : 03 août 2021

Envoyé en préfecture le 13/09/2021
Reçu en préfecture le 13/09/2021
Affiché le 13/09/2021
ID : 030-213001092-20210906-DE2021027-DE

Objet de la délibération : Choix du mode d'exploitation de la Licence IV Communale

Le Conseil Municipal,

Mr le Maire rappelle aux différents membres du Conseil Municipal que la commune est propriétaire d'une Licence IV depuis le 07 novembre 2019.

Il rappelle également aux conseillers qu'il est nécessaire de choisir sa forme juridique d'exploitation qui peut être :

- La gestion directe : exploitation en régie directe du débit de boissons.
- Le contrat administratif : dans ce cas la commune délègue la responsabilité de l'exploitation du débit de boissons à une personne publique ou privée en concluant avec elle un contrat administratif
- Le bail commercial.

Suite à l'exposé de Mr le Maire et après avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres décide de signer un contrat administratif avec une association du village pour la gestion de la licence IV communale.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Envoyé en préfecture le 13/09/2021
Reçu en préfecture le 13/09/2021
Affiché le 13/09/2021
ID : 030-213001092-20210906-DE2021027-DE

Le Conseil Municipal,

MAIRIE de EUZET-LES-BAINS R.F (Gard)

Le Maire, Cyril OZIL		Mr Sébastien BOURGUET Conseiller Municipal	
La Première Adjointe, Stéphanie CROXO		Mme Caroline RECHT Conseillère Municipale	
Le Deuxième Adjoint, Mr Jean-Luc SAUVAYRE		Mr Eric LAFONT Conseiller Municipal	
Mr Jean-Michel LAINE Conseiller Municipal		Mr Sylvain OZIL Conseiller Municipal	
Mme Anne-Marie BONOT Conseillère Municipale		Mr Charles CROXO Conseiller Municipal	
Mme Christine BUCHON Conseillère Municipale			

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr